

LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

MENSUEL

VOL. III

MONTRÉAL, 1ER NOVEMBRE 1891.

No 9

AVIS IMPORTANT

Depuis quelque temps, nous recevons des plaintes de personnes qui disent avoir payé l'abonnement d'avance au STÉNOGRAPHE CANADIEN — depuis plusieurs mois même — à des personnes qui se disent nos agents, et qu'elles n'ont pas encore reçu un seul numéro du journal.

Nous n'avons autorisé personne, absolument personne, à percevoir le montant des abonnements à notre journal.

Seuls le Directeur-Général et le Secrétaire de la Compagnie peuvent en donner quittance.

Tout argent envoyé par la poste doit être enregistré et adressé simplement :

LE STÉNOGRAPHE CANADIEN,
MONTRÉAL, Canada.

STÉNOGRAPHERS EN GRÈVE

Nous lisons dans la "Patrie" du 1^{er} octobre :

Les sténographes employés par la Commission Royale, à Québec, parlent déjà de se mettre en grève!

Ils demandent modestement un salaire régulier de \$10 par jour, plus 20 centimes par cent mots et 10 centimes pour la première copie. A ce taux, ils feraient environ \$75 par jour.

Les commissaires trouvent ces prix exorbitants et ils se proposent de demander d'autres sténographes à Montréal et à Ottawa.

Quand les sténographes seront-ils plus nombreux pour devenir plus raisonnables? Il faut vingt ans d'un travail assidu et une certaine source de talent naturel, pour faire un bon journaliste ou un bon traducteur, tandis qu'en vingt mois, un homme qui sait lire et écrire peut devenir un très bon sténographe.

DÉPUTÉS ÉCONOMES

Le "Soleil" de Paris, grand journal royaliste, annonce que plusieurs députés ont demandé, par mesure d'économie, la suppression du service sténographique officiel.

Le "Soleil" ajoute que les auteurs de cette proposition sont des députés qui ne prennent jamais la parole!

Le même journal ne croit pas que cette proposition soit adoptée par cette raison, dit-il, que supprimer le compte-rendu sténographique, ce serait supprimer l'Histoire.

AVIS AUX COLLECTIONNEURS

M. Henri Lionais, boîte postale 957, Montréal, désire entrer en relation d'échange avec les collectionneurs de timbres poste. Achat de timbres anciens et actuels du Canada, en grande quantité.

LE CONGRÈS DE BERLIN

Le Congrès international de sténographie a été ouvert, tel que nous l'avons déjà annoncé, le jeudi 1^{er} octobre dernier, à Berlin, par M. Bleuck, directeur du bureau de statistiques.

Le ministre de l'instruction publique et le ministre des cultes étaient représentés par M. Weyrauch, sous-secrétaire d'Etat, et par M. Wehrenpfemrig, conseiller intime.

L'empereur Guillaume II, le général de Caprivi et M. Miquel, ministre des finances, ont fait exprimer au Congrès l'intérêt qu'ils prenaient à ses travaux et les regrets qu'ils éprouvaient de ne pouvoir assister à ses séances.

M. Potin, de Paris, Walpole, de Londres, et Hemler, de Passau (Bavière), ont été élus vice-présidents.

M. Wiemer, de Berlin, a fait un rapport sur l'importance que l'on attache en Allemagne à la sténographie.

M. J. Dupuis, président de l'Institut sténographique des Deux-Mondes, de Paris, a parlé de l'organisation des sociétés de sténographie.

M. Fourès, de Paris, a traité sur l'art de la sténographie dans l'enseignement.

M. Potin, de Paris, a parlé de l'étude de l'écriture abrégée.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, un rapport détaillé des séances du Congrès.

M. Louis Sémamaud, sténographe et collaborateur de "L'Eclair Sténographique," est décédé.

A NOS ABONNÉS

Dans l'espoir d'être agréable à nos abonnés, nous avons passé un traité avec une artiste parisienne de talent pour leur donner un gage de satisfaction personnelle et peu ordinaire, consistant en la peinture à l'huile gratuite, d'un splendide portrait agrandi.

Nous ne laissons à la charge de nos abonnés que les menus frais d'agrandissement et de transport.

Pour recevoir cette jolie prime, il suffira de nous demander le "bon" que nous délivrerons gratuitement à tout abonné ancien et nouveau et de l'envoyer avec la photographie-modèle à Mme R. de Nieudan, artiste-peintre, 12, rue Duclouxville, à Paris, qui renseignera sur l'exécution et les menus frais qui sont variables et facultatifs.

Ces peintures inaltérables, exécutées avec soin sur un panneau en bois, sont d'une fidélité irréprochable, et nous sommes heureux de les mettre gratuitement à la disposition de tous nos abonnés.

On trouvera, à nos bureaux, rue Saint-Laurent, n° 82, un portrait dû au pinceau de Mme R. de Nieudan. Les abonnés qui voudront bien nous honorer d'une visite, pourront se rendre compte de visu de la finesse d'exécution de l'excellent artiste dont le travail admirable mérite, certes, bien les honneurs d'un cadre.